

LA GAZETTE DE VILLEMAGNE L'ARGENTIERE

Bulletin d'informations municipales - juillet 2022



SOMMAIRE

.Edito

.Vie du village

.Vie associative

.Festivités

.Infos pratiques

.Etat civil

Edito

Bonjour à tous,

Passée la période de crise Covid 19, nous nous prenons à espérer retrouver de la convivialité au seuil de cet été. La reprise des activités nous amène à vous faire part des programmations festives qui seront nombreuses au cours de la saison.

De nombreux chantiers sont en cours de réflexion et nous verrons prochainement des évolutions dans la mise aux normes de nos installations car dans certains domaines, les financements sont bouclés, et bien d'autres dossiers sont en cours de finalisation pour participer à l'amélioration de nos structures et de notre cadre de vie.

Nous remercions tous les habitants qui participent à l'embellissement de notre village et qui s'impliquent dans des activités ou ont des comportements citoyens.

Avoir une réflexion objective sur un village suscite une capacité à se projeter dans le développement durable de ce dernier.

En ce début d'été l'équipe municipale vous souhaite à tous de bonnes vacances, des temps de repos et de décontraction hors de la contingence exercée par l'omniprésence d'un virus qui nous a tous perturbés y compris dans les tâches que nous accomplissons au service de la commune.

Notre mairie est en train de s'équiper d'un nouveau site internet et d'une page Facebook pour pouvoir plus aisément communiquer avec vous. Vous découvrirez ces évolutions dans le courant de l'été.

Très cordialement.

Le conseil municipal

Vie du village

Passerelle

En ce joli mois de Mai, notre passerelle surplombant la Mare s'est vue offrir une belle cure de rajeunissement. Adieu chevrons et planches usées !

Les finances ne permettant pas de faire faire les travaux, c'est la motivation qui a poussé Gérard B. (et Patrick N. à lancer le projet. Ce chantier s'est d'autant mieux déroulé que Sylvain B. les a aidés à porter ce projet jusqu'à son terme, en proposant ses compétences, son aide physique et matérielle. C'est d'ailleurs chez l'un de ses contacts, la scierie de Brassac, que le bois a été préparé (pin Douglas).

Le chantier s'est très bien déroulé, 3 jours durant, en toute sécurité et hardiesse.

Nos 3 bénévoles ont ainsi rendu possible la traversée de la Mare sereine et sécurisée, et, ont indéniablement contribué à réduire des dépenses supplémentaires pour la commune.

Sylvain, Patrick et Gérard, nous vous sommes tous très reconnaissants pour votre action et nous saluons et respectons « cette belle action citoyenne ».



Site internet et Facebook

Un nouveau site internet est en cours de création en lien avec un site facebook. Ce dernier sera plus facile d'accès et plus régulièrement alimenté pour mettre en lumière notre village, son administration et ses activités. Il sera opérationnel en début d'été.

Opération Arbres

Le conseil Départemental a reconduit l'opération arbres pour laquelle la municipalité s'était positionnée en récupérant une cinquantaine de spécimens l'année passée. Certaines essences n'ayant pas résisté aux grandes chaleurs nous avons décidé de les remplacer. Nous récupérerons les arbres en fin d'année.

Salle polyvalente

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par la fermeture de la salle polyvalente. Nous nous sommes employés avec réactivité à une réflexion sur la mise aux normes de cette dernière. Deux opportunités s'offraient à nous : soit l'on devait raser la salle, solution la plus coûteuse, soit on se basait sur la structure existante en restructurant l'espace. Une mise aux normes partielle ne nous permettant pas d'obtenir les autorisations pour l'accueil du public nous avons été contraints d'opter pour un aménagement imposé.

L'accord du permis de construire est obtenu, les demandes de subventions sont sollicitées auprès du département, de la DETR, de la Région, du Pays etc...

Nous espérons rapidement pouvoir engager les travaux et dès bouclage du dossier nous vous communiquons le contenu de projet.

Normalisation des réseaux Camp Esprit

L'opération que nous menons conjointement avec la municipalité de Bédarieux pour répondre aux injonctions préfectorales de mise aux normes des réseaux d'adduction d'eau et de station d'épuration sur la zone de Camp Esprit est en train d'aboutir. Nous avons obtenu 20 pour cent de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), 40 pour cent provenant de l'agence de l'eau et sommes en attente de réception de 20 pour cent complémentaires sur l'opération provenant du département.

L'opération comporte trois volets :

1-Orientation des effluents vers la station d'épuration de Bédarieux avec fermeture de la station devenue obsolète qui se déversait dans la Mare.

2-La ville de Bédarieux vient alimenter en eau potable toute la zone.

3- Le forage est maintenu en activité pour les besoins des pompiers et pour une utilisation dans le cadre de la prévention des risques d'incendies de toute la zone commerciale.

Cette opération évite à la commune d'investir dans un nouveau forage et dans une station d'épuration individuelle trop coûteux.

Stationnement abusif

La réglementation du stationnement ne permet pas une immobilisation prolongée d'un véhicule sur l'espace public.

Nous remercions les propriétaires de bien vouloir procéder à l'enlèvement pour éviter les désagréments de fourrière.

Circulation des pompiers et des personnes à mobilité réduites

Le stationnement anarchique nuit aux règles élémentaires de sécurité en matière de circulation interne au village.

La normative imposée n'est aucunement rationalisée et nous avons obligation de mettre en place un schéma PMR et secours d'urgence. Les accès aux bornes incendie sont obstrués, ainsi que le passage piéton de ruelles.

Emploi d'un personnel communal

Depuis le 28 mars 2022, Emilie Helier-Magnon, a été embauchée comme employée polyvalente. Elle s'occupe principalement de la cantine et de l'entretien de l'école. Elle vient se substituer à Sandrine Féchant qui n'a pas souhaité reconduire son contrat. Nous la remercions de son investissement.

Le conseil des jeunes à Paris

Le sénateur de l'Hérault Monsieur Hussein Bourgi a invité le conseil municipal des jeunes de Villemagne l'Argentière pour une visite du sénat. Les jeunes villemagnais ont organisé des ventes de friandises lors des marchés du dimanche matin, afin de financer une partie de leur voyage. Le séjour à Paris aura lieu du 23 au 25 juin.

Saint Majan et Saint Grégoire

La commune fait une opération blanche dans la restauration des toitures de l'église Saint Majan et du musée Saint Grégoire. L'état des toitures nécessite des interventions rapides (18 gouttières sur Saint Grégoire et des désordres structurels sur Saint Majan). Pour couper court à toute rumeur, la municipalité a aussi obligation d'intervenir sur le patrimoine classé à défaut de recevoir des injonctions.

Nous insistons sur le fait que la mairie n'aura rien à déboursier dans le cadre de ces opérations. Concernant les financements nous avons obtenu le déplafonnement de la part des services préfectoraux et 80 pour cent de subventions de la part de la DRAC, du département, de la Région, 10 pour cent d'un fond de concours et le complément (10 pour cent restant est pris en charge par la fondation du patrimoine et autres fondations).

Pour faire un don en ligne:

fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-st-majan-a-villemagne-largentiere

ou venez retirer votre bulletin de don en mairie.

► L'église Saint-Majan a besoin de vous !

◆◆ LE PROJET

Placée au cœur du village, l'église Saint-Majan est composée d'une nef unique à trois travées, aboutissant sur un chœur polygonal à cinq chapelles rayonnantes. La toiture en ardoise suit une forme atypique en raison des multiples modifications de l'édifice. Cette particularité est vraisemblablement à l'origine de sa mauvaise étanchéité.

En effet, des infiltrations d'eau ont été constatées, entraînant des dommages sur les peintures murales, particulièrement sur le décor bleu de la voûte. De la sorte, la couverture doit être restaurée, ainsi que les parties altérées de la structure, afin d'assurer la sauvegarde de l'édifice. La mise hors d'eau s'accompagne de la consolidation de certaines baies qui laissent actuellement entrer l'eau et l'air.

Aidez-nous en faisant un don !

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

À l'origine, l'église Saint-Majan faisait partie d'une abbaye édifiée par des moines bénédictins à la fin du XIII^e siècle. Cette construction s'est faite sur l'emplacement d'une église primitive datant du siècle précédent. Afin de la préserver des ravages de la Guerre de Cent Ans, l'église

est fortifiée au XIV^e siècle.

Toutefois, ces modifications ne la protégèrent pas des assauts huguenots lors des guerres de Religions. Lorsque l'ordre de Saint-Maur prit possession de l'abbaye au XVII^e siècle, l'église fut transformée : les deux premières travées ruinées furent détruites. C'est probablement à cette époque qu'une tribune d'orgue, aujourd'hui disparue, fut établi sur le mur nord.

À la Révolution, l'abbaye est vendue comme bien national et, l'église est transformée en verrerie. Au début du XIX^e siècle, l'édifice est rehaussé de 2 mètres afin de le protéger des crues de la Mare. L'accès de l'église se fait dorénavant par un escalier monumental. En 1818, l'église Saint-Grégoire, alors paroissiale, fut inondée. Dès lors, Saint-Majan redevint un lieu de culte et reprend cette fonction. L'église Saint-Majan est classée au titre des monuments historiques en 1921.

Montant des travaux	350 000 €
Objectif de collecte	70 000 €
Début des travaux	Mai 2022

Crédit photos © Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Majan

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'est abouti pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte. Il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistant à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79207
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Majan

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 56 666 €).
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 37 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'affichage ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans notre Politique de Confidentialité. Si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts

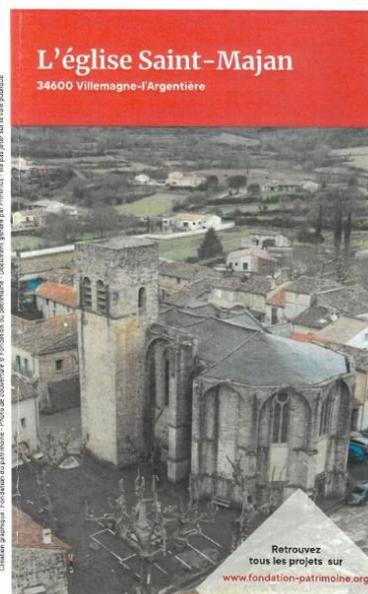
FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Coeur et des Trésoriers de France
France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniedm@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [m](#)

COMMUNE DE VILLEMAGNE-L'ARGENTIÈRE
4 rue de L'hôtel des Monnaies
34600 Villemagne-L'Argentière
04 67 95 09 23
mairie.villemagne@wanadoo.fr

► Nos partenaires



FONDATION DU PATRIMOINE ► Je donne !
Pour la restauration de



Vie associative

Les Amis de saint Majan

L'association a tenu son assemblée générale le 18 mai 2022. De nouveaux Villemagnais nous y ont rejoint.

Le nouveau bureau a été élu :

Président – M. Combes

Trésorerie – F. Roques

Secrétaire – M. Taussac

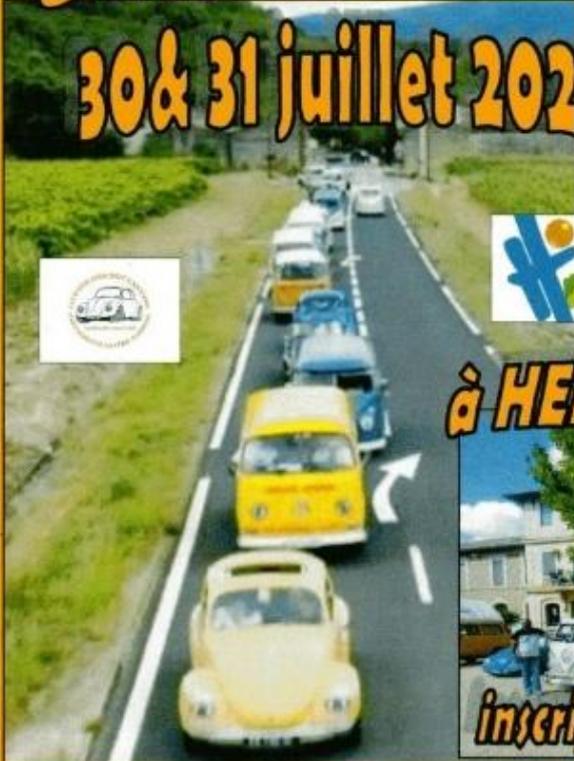
Venez nous rejoindre pour nous aider à la réhabilitation de notre patrimoine.
Des cartes de membres sont à votre disposition à la mairie et auprès des membres de notre bureau.

Le Président.



11° MEETING CLUB COX DES HAUTS CANTONS

30 & 31 juillet 2022



à **HEREPIAN (34)**

inscription avant le 22 juillet



AUPRES :
DOMI 06 29 65 46 56
BRUNO 04 67 95 11 32
NICO 06 63 22 29 38

LE DEBUT DU MEETING COMMENCERA LE SAMEDI A 14H ACCUEIL DE PARTICIPANTS A HERAPIAN SUR LA PLACE DE LA MAIRIE départ vers 15h15 pour la BALADE DANS LES HAUTS CANTONS
revenir sur HERAPIAN vers 19h30 pour le repas et La soirée

LE DIMANCHE DE 8H30 A 10H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS SUR LA PLACE HERAPIAN 10H30 DEPART POUR UNE PETITE BALADE RETOUR SUR HERAPIAN A 12H30 REPAS APRES MIDI ANNINATION A 16H00 REMISE DES PRIX A 17H00 FIN DU MEETING

Ludothèque « JEUX 2 MÔ »

FÊTE DU JEU

Le 2 JUILLET 2022

PAR L'ASSOCIATION « JEUX2MÔ » La ludomobile.

La petite Ludothèque de Villemagne refait sa fête du jeu. L'année dernière nous vous proposons de vous échapper. Cette année, nous allons voyager.

Depuis quelques mois, l'association, ses adhérents et bénévoles fabriquent des jeux du monde, imaginent des espaces ludiques pour vous faire voyager le temps d'une journée.

Comme l'année dernière, nous vous proposons 2 Escapes Game de notre conception. Nous remettons à l'ordre jour l'escape Labo (pour ceux qui n'ont pas pu en profiter) et un nouveau que nous avons imaginé au pays du JEU. Pour joueur à partir de 8 ans, ils vous sont proposés pour 5€ par joueur, groupe de 6 à 8 personnes ; nous conseillons la réservation au

06 26 20 22 54.

La grande chasse au trésor coopératif sera reconduite cette année, quelques petits changements ont été opérés, mais nous sommes toujours dans l'univers historique de notre charmant village de Villemagne l'Argentière.

Quelques petites nouveautés ; les joueurs accomplis ou les curieux qui voudrons découvrir l'univers de MAGIC auront un espace et des animateurs dans la cour de la ludothèque, vous pourrez aussi découvrir l'univers des joueurs de Warhammer.

La plus remarquable des nouveautés est un concert donné par nos musiciens bénévoles. Ils nous ont préparé, avec le plus grands des sérieux plus d'une vingtaine de chansons. Nous allons pouvoir voyager à 21h, pour une première partie, avec quelques chansons contemporaines françaises interprétées par « les galopins ». Nous poursuivrons notre périple dans une ambiance plutôt Rock, avec la superbe voix d'Elodie accompagnée de ses acolytes des « 100 pressions ».

Le voyage ne serait pas complet si nous ne vous proposons pas d'enchanter vos papilles avec des saveurs venues d'ailleurs. L'association Sport et Loisirs de Villemagne vous propose un plat venu de la Réunion, un petit Rougail Saucisse dont vous nous direz des nouvelles. Nous vous conseillons une réservation à la mairie au 04 67 95 09 23. Ce repas vous est proposé le soir pour 13€ par personne.

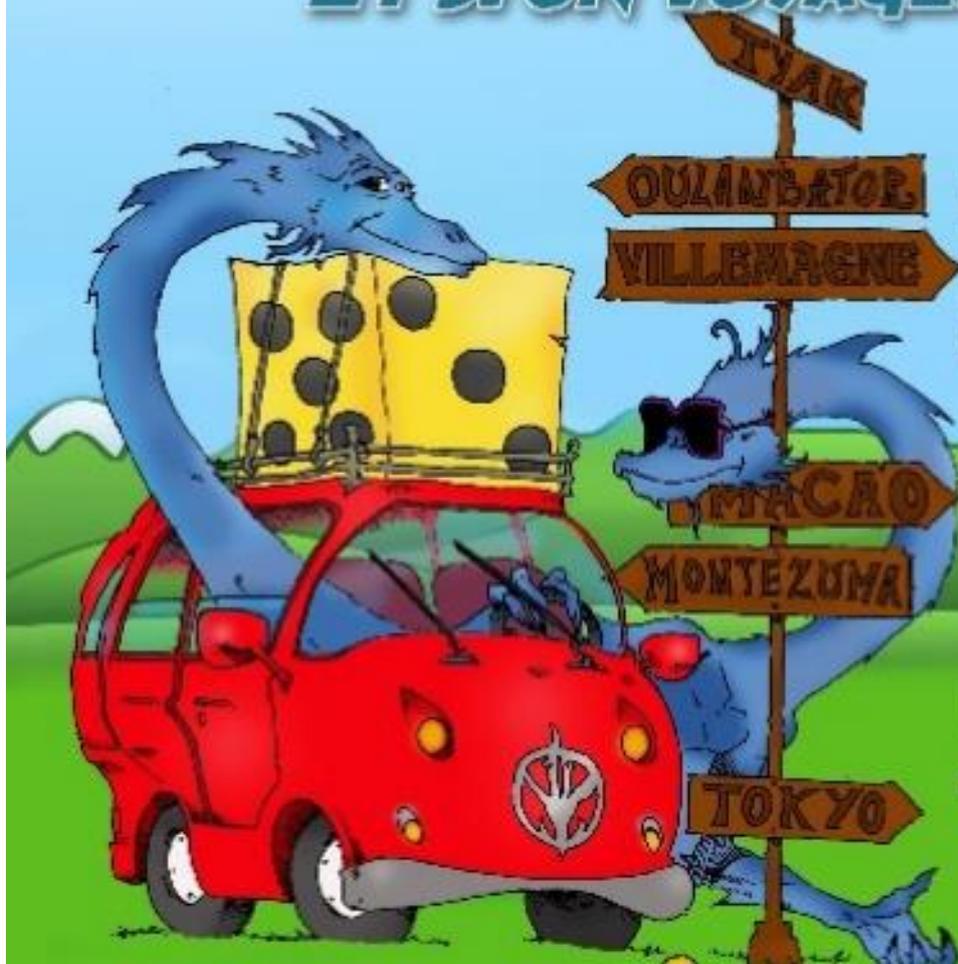
Et bien sûr nous vous proposons une petite restauration le midi, avec des grillades (saucisses, merguez, Brasucade) frites, buvette, crêpes, barbes à papa, etc...

Nous vous donnons rendez-vous le 2 juillet pour découvrir ce que nous vous avons concocté pour vous faire voyager. Attention, nous ne vous avons pas tout dit !!! Venez découvrir les quelques petites surprises que nous vous avons préparées.

2^E ÉDITION FÊTE DU JEU

LE 2 JUILLET 2022 A VILLEMAGNE L'ARGENTIERE

"ET SI ON VOYAGEAIT"



Grand jeux en Bois
Escape Game
Chasse au Trésor...

De 11h00 à minuit
et concert à 21h00
avec les Galopins
et 100 Pressions.



Festivités de l'été

Marché du terroir

Tous les dimanches

Du 17 avril jusqu'au mois d'octobre sur la place saint Majan

Président : M. Daniel MARTIN : 06.95.79.87.69

Soirée pétanque

Sur l'esplanade à 18h tous les vendredis du 15 juillet jusqu'au 26 août

JUILLET

Vendredi 1er juillet 2022 à 18h30 – exposition de la chaise

vernissage à l'Hôtel des Monnaies

Du 1er juillet au 31 août Exposition sur le thème de la chaise

Il s'agit d'une circulade artistique sur le thème de la chaise proposée par l'association des 4 CM, dans les rues, porches, escaliers de Villemagne l'Argentière.

Samedi 2 juillet 2022 La ludothèque « jeux 2MÔ »

organise sa 2^{ème} fête du jeu

Dimanche 3 juillet 2022 à 17h30 - concert

résumé Annett Busse

Eglise Saint Majan

Dimanche 10 juillet 2022 de 16h à 20h

fête de la Samba

Batucada afro brésilienne, Batefolia avec sa section cuivre accompagnée de 2 danseuses.

Déambulation et animation musicale.

Repas avec sports et loisirs

Jeudi 14 juillet 2022 – fête nationale

10h pêche à la ligne au Passelis

16h concours de pétanque

17h jeux pour les enfants

19h apéro suivi d'un repas avec une animation musicale

Samedi 16 juillet 2022 à 21h - concert

Trio Cristallin

Eglise Saint Majan

15 €

Vendredi 22 juillet 2022 à 20h30 - concert

Sinfonietta Bardou

Eglise Saint Majan

Dimanche 24 juillet 2022 - groupe folklorique « Úsmev » de Horni Briza

Animation folklorique tchèque

Sur le marché - matin

Dimanche 31 juillet 2022 - vide-greniers

par les amis de Saint Majan

06.70.33.12.85

EN AOUT

Lundi 15 août 2022

Vide-grenier

par les « puces Villemagnaises »

06.83.43.69.87

L'estivale de la bio

Toute la journée

Sur l'Esplanade

60 exposants locaux : producteurs, artisanats, cosmétiques, vêtements, jardin, éco-habitat...

Dimanche 28 août à 18h30 – concert

Kathryn Smith Chef de Chœur et Soprano

Mezzo-Soprano - Antoinette Heery

Accompagnateur – Adrian Scahill

Une soirée de musique populaire et classique solos, duos, ensembles.

LE CHŒUR IRLANDAIS – “ THE CROI NUA SINGERS ”

Eglise Saint Majan

EN SEPTEMBRE

Mardi 13 septembre 2022 à 19h – concert

Sinfonietta Bardou
Eglise Saint Majan
Entrée libre

Du vendredi 16 au dimanche 18 septembre 2022

Journées des métiers du patrimoine et de la transmission des savoir-faire et passion patrimoine

- Visites guidées du village par la société archéologique
- Cycle de conférences
- Ateliers de constructions de calades et de mur en pierres sèches, enduits à la chaux

Implication des élèves du lycée Fernand Leger de Bédarieux, participation de la DREAL, de la CAPEB, de la fondation du patrimoine, de l'université Paul Valery de Montpellier

Dimanche 18 septembre 2022 à 17 h - concert

Les Jeunes Talents
Eglise saint Majan

Autour de la Chaise

Circulade Artistique
Juillet-Août 2022



Villemagne l'Argentière



Dimanche 3 Juillet à 17h30

Annett Busse
Récital en fa dièse



LIBRE PARTICIPATION
sans réservation



Accords et Cultures
www.accul.org

Eglise Saint-Majan

VILLEMAGNE L'ARGENTIERE



Samedi 16 Juillet à 21h

Trio Cristallin

Christina Alin
violoncelle

Andreas Alin
flûte

Christopher Hainsworth
piano

AVEC
Ulrike Van Cotthem
soprano

TARIF : 15€
sans réservation

Concert organisé par



Accords et Cultures
www.accul.org

Eglise Saint-Majan

VILLEMAGNE L'ARGENTIERE

Christina Alin, Andreas Alin, Christopher Hainsworth, Ulrike Van Cotthem

SINFONIETTA BARDOU

CONCERT SYMPHONIQUE

DIRECTION MUSICALE
FREDERIC TSCHUMI
VIOLONCELLE
ARIANA KASHEFI

MOZART
OUVERTURE DE
„IDOMENEO“

SCHUMANN
CONCERTO
POUR VIOLONCELLE

BEETHOVEN
SYMPHONIE N° 4



Robert Taubert, Femme jouant du violoncelle

LIBRE
PARTICIPATION

VEN 22 JUILLET 20:30
VILLEMAGNE L'ARGENTIERE - EGLISE SAINT-MAJAN

SAM 23 JUILLET 17:30
SAINT-CHINIAN - EGLISE NOTRE DAME DE LA BARTHE
RÉSERVATION SAINT-CHINIAN: 07 81 34 22 57





Informations Pratiques

Garderie itinérante



GARDERIE ITINÉRANTE **Grandes Vacances - ÉTÉ 2022** **Enfants de 3 à 5 ans**

Ouverture du 8 juillet au 26 août 2022 (hors jours Fériés)

Les communes de Lamalou les Bains, Le Pujol/Orb, Villemagne l'Argentière et Hérépian se sont associées afin de pouvoir vous proposer tout au long de l'été un mode de garde en journée continue pour vos enfants âgés de 3 à 5 ans.

Accueil à la 1/2 journée (3€) ou à la journée complète (5€ sans le repas)

Communes	Dates	Lieux
Lamalou les Bains <i>Inscription : 04 67 95 63 07</i>	Du 8 au 15 juillet 2022	Ecole
Le Pujol / Orb <i>Inscription : 04 67 95 63 28</i>	Du 18 au 29 juillet 2022	Ecole
Villemagne l'Argentière <i>Inscription : 04 67 95 09 23</i>	Du 1er au 12 août 2022	Ecole
Hérépian <i>Inscription : 04 67 95 04 55</i>	Du 16 au 26 août 2022	Ecole maternelle

Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h15

Matin : Accueil de 7h30 à 9h - Départ de 11h30 à 12h15

Après-midi : Accueil de 13h30 à 14h30 - Départ de 16h30 à 18h15

Transport scolaire

Pour les enfants scolarisés en septembre 2022, utilisant les transports scolaires, les inscriptions se font en ligne sur le site « hérault transport » avant le 31 juillet 2022.

Ramassage des ordures ménagères

Bac jaune (recyclables) : vendredi matin

Bac rouge (ordures ménagères) : jeudi matin

Encombrants

Tous les 1^{ers} mardis du mois, un employé municipal collecte vos encombrants **(seulement ce qui est très volumineux)**.

Inscrivez-vous en mairie 04.67.95.09.23 pour prévoir le passage de l'employé délégué.



Ticket jeune de Grand Orb

« Go Pass été » pour les enfants de 6 /17 ans.

Achat d'une carte à 18 euros pour de nombreuses activités sportives, ludiques, culturelles.

Bureau d'inscription :

-Office de tourisme Lamalou les Bains

-Maison de l'enfance et de la jeunesse à Bedarieux

Grand Orb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LANGUEDOC

CET ÉTÉ 2022, FAITES LE PLEIN
D'ACTIVITÉS AVEC GRAND ORB !

GO PASS

2022
6/17 ANS
GO PASS ÉTÉ
LE TICKET JEUNE DE GRAND ORB

LE GO PASS ÉTÉ DE GRAND ORB EST DESTINÉ
AUX ENFANTS ET ADOS RÉSIDANT SUR UNE DES 24
COMMUNES DU TERRITOIRE, ALORS LANCEZ-VOUS !

GO PASS ÉTÉ 6/17 ANS
Pour 18 € votre enfant ou ado
bénéficie de 70 à 100€ d'activités

Etat -civil

Décès

27/01/2022
Paulette PIERI

12/03/2022
Simone BERNARD

05/04/2022
René PEREZ

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

